Règlement des compétitions 2026 (version 22 septembre 2026)

Généralités

Ce règlement général est valable pour toutes les compétitions organisées au Club de golf de Rigenée en accord avec les règles de golf telles qu'établies et approuvées par le R&A Rules Limited.

Le règlement général des compétitions fédérales et la « hard card » sont d'application pour tout point qui n'est pas couvert par le présent règlement ou les règles locales ou temporaires du Club ainsi que la version belge du World Handicap System (WHS) telle que publiée par la FRBG.

Certaines compétitions ont également un règlement spécifique.

Le Capitaine se réserve le droit de modifier ou d'adapter ce règlement général et de prendre toute mesure nécessaire au bon déroulement des compétitions.

Ce règlement est d'application pour les sections (Seniors, Men & Ladies). Chaque Comité est libre d'adapter certains points du règlement en accord avec le Capitaine/ Le Conseil.

Comportement

Les joueurs doivent en toute circonstance se conformer au Code de Comportement du club et respecter scrupuleusement ses recommandations notamment en termes de sécurité et de vitesse de jeu. En particulier, ils sont tenus de suivre les indications reprises sur les cartes de score et de respecter les règles locales en vigueur.

Étiquette et respect du parcours

L'esprit du golf repose sur la courtoisie, le respect du parcours et l'attention portée aux joueurs qui suivent. Dans la plus pure tradition du jeu, chacun est donc invité à laisser le terrain dans l'état où il aimerait le trouver.

• relever ses pitchs et replacer ses divots ;

• ratisser soigneusement les bunkers après son passage ;

• ne pas passer avec son chariot entre un green et les bunkers qui l'entourent ;

• ne pas franchir avec son chariot les lignes blanches tracées aux abords des greens ;

• ne pas effectuer de coups d'essai (« practice shots ») sur les aires de départ.

Inscriptions

Les inscriptions sont généralement ouvertes 21 jours avant la date de la compétition. L'inscription se fait via la plate-forme iGolf (https://www.i-golf.be, également accessible depuis le site internet de Rigenée).

Choix des boîtes de départ

Lors de son inscription, le joueur décide de quelles boîtes de départ il compte jouer parmi les choix proposés.

Il est de la responsabilité du joueur de vérifier que le nombre de coups qu'il reçoit est conforme à son handicap actuel et au choix des boîtes de départ (les tableaux utiles sont affichés aux valves et présent sur le site).

Clôture et listes de départ

La clôture des inscriptions a généralement lieu à 12 heures, le mercredi précédant une compétition du week-end. Le Capitaine/le Conseil se réserve le droit d'adapter cette clôture. La liste des départs est publiée dans les 24 heures de la clôture et tient compte, dans la mesure du possible, des heures souhaitées par les joueurs.

Les heures de départ sont communiquées via email le jeudi précédant la compétition. Chaque compétiteur est tenu de prendre connaissance de son heure de départ.

Désistement

Tout joueur empêché de participer à une compétition à laquelle il s'est inscrit doit avertir le secrétariat le plus rapidement possible. Si cet empêchement survient après la clôture des inscriptions, le joueur doit, assurer lui-même son remplacement et communiquer le nom de ce dernier au secrétariat.

Si le joueur est empêché le jour même de la compétition, il en avise le secrétariat dans les plus brefs délais.

Le joueur doit toujours communiquer le motif de son désistement. Sauf cas de force majeure, tout membre qui n'avertit pas de son absence au moins 48 heures avant la compétition recevra un e-mail lui rappelant les conséquences de cette absence, notamment la réorganisation des départs et la recherche éventuelle d'un joueur de remplacement.

En cas de récidive, le Capitaine du Club se réserve le droit d'exclure temporairement le membre des compétitions organisées par le Club. La durée de cette exclusion sera déterminée en fonction des circonstances.

Compétition Single et placement de la balle

Toutes les compétitions en simple (single) organisées à Rigenée entre le Prix d'ouverture et le Prix du Président sont « qualifying » : les scores réalisés sont pris en compte pour le calcul du handicap.

Lorsque l'état du parcours justifie d'autoriser le placement de la balle, le Capitaine décide si les scores de la compétition restent pris en compte pour le calcul du handicap (« qualifying »).

Enregistrement des résultats — Gestion des handicaps

Toutes les compétitions individuelles sur 9 ou 18 trous qui se déroulent selon un format admis par les Règles de Golf(1) donnent lieu à des scores acceptables pour le calcul du handicap sauf :

- en cas de circonstances exceptionnelles justifiées par l'organisateur de la compétition et acceptées par le Capitaine (conditions météorologiques exceptionnelles, état du terrain…);
- si le club impose les conditions « on place la balle » (Preferred Lies) entre le 15 mars et le 30 octobre.

Score maximum — Relever la balle

En Stableford, un joueur qui ne peut plus marquer de point sur un trou doit relever sa balle. Le score maximum pour chaque trou correspond au par du trou + 2 coups + strokes reçus. Par exemple, pour un joueur qui, sur un par 3, bénéficie d'un stroke (par net à 4), le score maximum est de 7. Si ce joueur a déjà joué 6 coups, il doit donc relever sa balle et noter le score de 7. Aujourd'hui ce score maximum est généralement imprimé sur les cartes de scores.

Dans les autres formes de compétitions individuelles en stroke play, la règle du « maximum score » est d'application (Règle 21.2).

En 4BMB, un joueur qui ne peut plus améliorer le score de l'équipe sur un trou doit relever sa balle.

Si un joueur refuse systématiquement de relever sa balle lorsqu'il le doit, il encourt la disqualification et le Capitaine/ Conseil pourra prendre des sanctions sportives à son égard (2).

Disqualification

Si un joueur est disqualifié d'une compétition, son score peut toutefois être accepté ou adapté pour le calcul du handicap. La décision définitive du score est à la discrétion du Capitaine/Conseil qui peut, par exemple :

- décider qu'un joueur disqualifié n'a pas obtenu un avantage significatif et conserver son score (par exemple, en cas d'oubli de signature) ;
- imposer un score maximal forfaitaire pour un trou non enregistré (par exemple deux fois le par plus un);
- imposer un score forfaitaire de pénalité (3) pour que le calcul ultérieur du handicap ne soit pas incorrectement affecté.

Abandon

Un joueur qui abandonne est prié d'en informer le secrétariat. En cas de raison valable (à l'appréciation du Capitaine/du Conseil), un joueur qui abandonne une partie en cours, et quitte le terrain ne fera pas l'objet de sanctions. Un joueur qui se blesse sans gravité et termine la partie pour marquer son partenaire ne fera pas l'objet de sanctions.

En cas de raison non-valable (à l'appréciation du Capitaine/du Conseil), un joueur qui abandonne une partie en cours et quitte le terrain fera l'objet de sanctions :

- Les trous non joués recevront un score forfaitaire calculé selon la règle suivante : Par + 2 coups + le nombre de strokes du joueur sur ces trous.
- Les joueurs seront donc disqualifiés, mais avec un « score valable » : la compétition restera reprise dans leur historique WHS.
- D'autre part, pour la première infraction, le joueur recevra un avertissement. Lors de la deuxième infraction, le joueur sera suspendu pour les 2 prochaines compétitions pour lesquelles il est éligible. En cas de récidive, la durée maximum sera à la libre appréciation du Capitaine et du Conseil.

Heures de départ

Le joueur doit être au départ, prêt à jouer, à l'heure fixée par le Capitaine/Conseil.

Il ne prend son départ ni avant, ni après, sauf à l'invitation d'un starter désigné par le Comité ou s'il ne peut jouer en toute sécurité.

Si le joueur arrive au tee 1, moins de cinq minutes après son heure de départ, la pénalité est, en match play la perte du premier trou, en stroke play deux coups de pénalité sur le premier trou et en Stableford la déduction de deux points du score total des points du tour.

La pénalité pour un retard supérieur cinq minutes est la disqualification.

Remise de prix

Présence

La distribution des prix suit la fin de parcours des derniers participants tout en permettant à ceux-ci de se changer.

La présence des joueurs est souhaitée à la distribution des prix.

La présence des lauréats est requise et tout empêchement devra être signalé au secrétariat au plus tard dès le retour de la dernière partie.

Tenue vestimentaire

Les vêtements de pluie ne sont pas autorisés à l'intérieur du club house après un parcours. Une certaine latitude est laissée aux joueuses et joueurs dans le choix de leur tenue vestimentaire lors d'une remise des prix. A priori, les lauréats peuvent recevoir leur prix en tenue de jeu pour autant que celle-ci soit correcte (propre, sèche, les chaussures débarrassées des déchets…).

Les lauréats se présenteront donc dans une tenue respectueuse des donateurs et des autres membres. De plus, chacun doit être conscient qu'il peut bénéficier d'un tirage au sort ou de l'absence d'un lauréat pour être appelé à la table de prix.

Dans certaines circonstances, l'organisateur de la compétition peut demander que certains codes vestimentaires soient respectés (que ce soit une tenue dite « de ville » ou un déguisement particulier) ; ces codes doivent être annoncés suffisamment tôt et avec assez de publicité pour que chaque personne puisse en tenir compte.

En cas d'abus, le Capitaine/Conseil peut refuser à une personne l'accès à la table de prix.

Lauréats

Seules les personnes présentes peuvent recevoir un prix. Pour les compétitions en double, seul le partenaire présent a droit à son prix.

Les joueurs sont priés d'entourer les cases de présence ou absence à la remise de prix au bas de la carte de score.

Toute carte sans indication de présence ne sera pas prise en compte pour les tirages au sort.

Cumuls

Les cumuls éventuels sont autorisés ou refusés préalablement en accord avec le donateur.

Les prix bruts priment les prix nets.

En règle générale, le « Nearest to the pin » ou le « Longest Drive » peuvent faire l'objet d'un cumul de prix.

Prix brut

Le Capitaine/ Cconseil peut décider d'attribuer un prix brut selon les circonstances. Normalement, aucun prix brut n'est attribué en cas de participation inférieure à 5 joueurs et joueuses.

Les prix bruts organisés lors des compétitions « single » sont réservés aux joueurs et joueuses prenant leur départ depuis les boîtes de départ les plus éloignées utilisées dans la compétition du jour.

« Longest drive » et « Nearest to the pin »

Le « Longest Drive » est la balle la plus éloignée de l'aire de départ reposant sur le fairway du trou joué (pas dans un obstacle).

Le « Nearest to the Pin » est la balle reposant le plus près du drapeau sur le green. La mesure doit se faire du centre de la balle au bord du trou. Dans les deux cas, il doit s'agir de la première balle jouée depuis l'aire de départ et non d'une balle provisoire ou d'une autre balle jouée depuis l'aire de départ.

Aucune personne gagnante potentielle d'un « Nearest to the pin » ou d'un « Longest Drive » ne peut inscrire son nom sur les panneaux ad hoc si elle ne compte pas assister à la remise des prix.

La sanction de base consiste en une interdiction temporaire de participation aux compétitions du club.

Robots de tonte

Une balle au repos déplacée par un robot de tonte doit être replacée sans pénalité (Règle 9.6).

Une balle en mouvement à la suite d'un coup, sauf lorsqu'elle a été jouée depuis le green, qui est déviée par un robot de tonte doit être jouée comme elle repose (Règle 11.1).

Marshals

Les marshals sont chargés de veiller au bon déroulement de la compétition et plus particulièrement à la bonne cadence de jeu afin que chaque groupe reste « en position ».

Ils sont les représentants du Comité sur le terrain. Les joueurs doivent respecter leurs conseils et se conformer à leurs injonctions. Toute attitude agressive ou impolie vis-à-vis d'un marshal sera considérée comme une violation du code de comportement.

En application des instructions du Comité, les marshals peuvent imposer à un groupe lent de laisser passer la partie qui le suit ou de sauter un trou.

Dans ce dernier cas, la correction de handicap sera basée sur le Stableford réalisé sur les trous effectivement joués.

Utilisation de téléphone portable ou de smartphone

L'utilisation d'un téléphone portable au cours des compétitions est uniquement autorisée pour enregistrer les scores des cartes électroniques via l'application AFG — iGolf.

Toute autre utilisation d'un téléphone portable par un joueur ou un caddie sur le parcours est déconseillée sauf en cas de force majeure.

Un téléphone portable doit dans tous les cas être éteint ou en mode silence pour ne pas gêner les autres joueurs.

L'utilisation des smartphones et de tout autre équipement électronique est soumise à la Règle 4.3.

Utilisation des voiturettes

Pour toute utilisation des voiturettes, le joueur doit fournir un certificat médical valide auprès du Secrétariat. Dans tous les cas, l'utilisation des voiturettes est strictement interdite pour les Juniors né(e)s en 2008 et après.

À défaut de la présentation d'un certificat médical valide auprès du Secrétariat lors du retrait de la carte de score, le joueur ne pourra pas disposer d'une voiturette pour la compétition du jour.

L’usage de la voiturette est exclusivement réservé au joueur qui dispose d’un certificat médical. En aucun cas, le partenaire ne pourra la partager ni y déposer son sac de golf.

Exception pour les Championnats de Clubs suivants, pour lesquels aucune utilisation de voiturette ne sera octroyée par le Capitaine/Conseil : - Championnat du Club Stroke-Play (36 trous).

(1) Les formats acceptables sont les formats « stroke play », Stableford, « par/bogey » et « maximum score ».
(2) Aucune sanction ne sera prise pour un joueur qui rentre inopinément un petit putt ou qui joue distraitement un coup supplémentaire.
(3) Un score forfaitaire de pénalité consiste à imposer un score à la discrétion du Capitaine (par exemple 16 ou 40 Stableford). Ce score intervient dans le calcul du handicap selon le WHS.